| | | |
|---|---|---|
| | **Groupe**<br><br>**TAPURA HUIRAATIRA** | ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE |

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
Le 15 OCT. 2024
N° 10508

# Question orale

(Séance du jeudi 17octobre 2024)

## Adressée à Monsieur Warren DEXTER Ministre de l'Économie, du Budget et des Finances, en charge des Énergies

---

**Objet : TVA Produits sucrés.**

Monsieur le Ministre,

Le 24 septembre dernier, dans cet hémicycle, vous avez affiché, sans ambiguïté, votre volonté d'alourdir la fiscalité sur les produits sucrés, reconnaissant sans détour que cette mesure provoquerait inévitablement une hausse de l'inflation, mais considérant que la population devrait accepter ce "sacrifice" pour combattre ces produits jugés nuisibles à la santé.

Le 30 septembre, sur les ondes d'une radio locale, vous avez réitéré votre intention en confirmant l'augmentation de la TVA en régime intérieur de 5 % à 16 % ( soit 11% de hausse) sur les produits sucrés, tout en élargissant cette mesure aux produits salés et gras.

Monsieur le ministre, il est louable de vouloir agir pour la santé publique, car il est indéniable que la consommation excessive de ces produits est à l'origine de nombreux problèmes de santé tels que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires qui coûtent chers en terme de santé publique.

Cependant, cette décision de hausse de la TVA aura indéniablement des conséquences sur le pouvoir d'achat des polynésiens, en particulier les classes moyennes et les plus démunis.

En effet, l'augmentation des prix qui découlera de cette mesure se traduira directement par une perte de pouvoir d'achat des ménages à revenus moyens ou faibles, qui consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation et qui peinent déjà à boucler les fins de mois.

Certains espèrent que cette augmentation de la TVA pourrait inciter les consommateurs à se détourner de ces produits malsains au profit d'alternatives plus saines. Cependant, monsieur le ministre, cela dépendra avant tout de la capacité financière des ménages à opérer cette

transition. Pour les foyers les plus aisés, l'adaptation sera possible, mais pour les ménages à faibles revenus, cela pourrait signifier un recours à des produits de qualité inférieure, entraînant des conséquences potentiellement plus graves pour leur santé et bien-être. A titre d'exemple, la hausse du prix du tabac n'a pas fait diminuer la consommation de cigarettes mais a fait augmenter les parts de marché du tabac à rouler sans filtre.

De plus, l'impact inflationniste de cette mesure ne s'arrêtera pas aux seuls produits ciblés. Comme vous pouvez aisément l'imaginer, monsieur le ministre, une telle augmentation de la TVA aura un effet domino, affectant le coût d'autres produits alimentaires et générant une hausse généralisée du coût de la vie, ce qui fragilisera davantage les familles déjà en difficulté.

Les producteurs et distributeurs ne seront pas épargnés non plus. Une baisse de la demande, conséquence directe de l'augmentation des prix, pourrait affecter leurs chiffres d'affaires. Certains seront contraints d'absorber une partie de cette hausse de TVA pour rester compétitifs et maintenir leur volume de vente, ce qui pourrait à terme menacer la rentabilité de leurs activités, et par ricochet, l'emploi de leurs salariés.

Enfin, cette augmentation de TVA est censée générer des recettes fiscales supplémentaires pour le gouvernement. Des recettes qui, en théorie, pourraient être réinjectées dans des programmes de prévention en santé publique ou des subventions pour rendre les produits sains plus abordables. Pourtant monsieur le ministre, nous n'avons pas encore vu de plan concret de votre part qui garantirait que ces recettes supplémentaires seraient effectivement réorientées pour aider à manger mieux.

Ma question est la suivante : Quels mécanismes d'accompagnement envisagez-vous pour compenser cette perte de pouvoir d'achat, et comment comptez-vous garantir que les citoyens les plus modestes ne seront pas, une fois de plus, les laissés-pour-compte d'une politique qui se veut vertueuse mais qui risque de les précariser davantage ?

Mauruuru

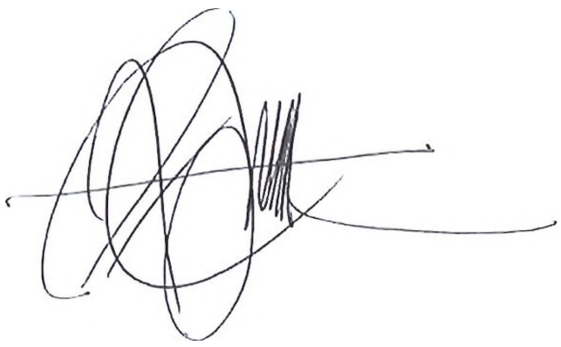

**Édouard FRITCH**